

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03697

Numéro SIREN : 518 425 210

Nom ou dénomination : 3IT

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004377

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/004377**
n° de gestion : **2009B03697**
n° SIREN : **518 425 210 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 26/02/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

3IT - Société par actions simplifiée
2 boulevard Lazare Carnot 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2251591

Certifié conforme le 25/02/2019



Formulaire obligatoire (article 55 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SI 2018

Designation de l'entreprise :		3 IT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise		2 BOULEVARD CARNOT 31000 TOULOUSE		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET *		5 1 8 4 2 5 2 1 0 0 0 0 3 7						
		Néant ☐						
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 1 8						
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	18 184	AG	932		17 252	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	132 317	AU	58 108		74 209	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	1 831	BI			1 831	
TOTAL (II)		BJ	152 332	BK	59 040		93 292	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES *	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	26 248	BY			26 248
		Autres créances (3)	BZ	2 678	CA			2 678
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ...)	CD		CE			
Disponibilités		CF	1 414 945	CG			1 414 945	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 771	CI			7 771	
	TOTAL (III)	CJ	1 451 642	CK			1 451 642	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 603 974	LA	59 040		1 544 934	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		
(3) Part à plus d'un an						CR		
Charges de réserve de précaution *				Stocks :		Créances :		
Immobilisations								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN -- PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		3IT		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 42 000..)	DA	42 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 200		
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	316 039		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	133 298		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	495 536	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	59 720		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	72		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 758		
	Dettes fiscales et sociales	DY	84 643		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	894 205		
	Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 049 398		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 544 934		
RÉSERVES	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	996 983			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3IT		Néant ☐					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	560 547	FH		FI	560 547
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	560 547	FK		FL	560 547
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	42
	Autres produits (1) (11)					FQ	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	560 591
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	86 489
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 625
	Salaires et traitements *					FY	194 109
	Charges sociales (10)					FZ	88 048
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	14 644
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	10
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	388 925
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)					GG	171 666	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GHI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 285
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	13 285
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	914
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	914
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	12 370	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	184 037	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 IT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			IIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			IID		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			IIF		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			IIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			III		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				III		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				IIK	50 739	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				III	573 876	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IIIM	440 578	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	133 298	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		IIP	2 520
			- Crédit-bail immobilier		IIQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			III	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			II	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IIIX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions d'us des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	42
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs *			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 3IT										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
								Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2					
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	684	KE		KF	17 500	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	97 177	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	8 073	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	25 364	LC		LD	1 703	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	130 614	LO		LP	1 703	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	1 785	1U		1V	46		
TOTAL IV						LQ	1 785	LR		LS	46		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	133 083	ØH		ØJ	19 249
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
						par virement de poste à poste 1		par lessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	18 184	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM		MN	97 177	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	8 073	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	27 067	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
TOTAL III						IY		NG		NH	132 317		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		
	Autres participations						IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés						1I		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières						1J		2E		2F	1 830	
	TOTAL IV						I3		NJ		NK	1 830	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		ØK		ØL	152 332
										ØM			152 331

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Extrait certifié
conforme à l'original
le 25/02/2019

3IT
Société par actions simplifiée
au capital de 42 000 euros
Siège social : 2 BOULEVARD CARNOT, 31000 TOULOUSE
518425210 RCS TOULOUSE



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 FEVRIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le 19 Février,
A 20 heures,

Les associés de la société 3IT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 2 BOULEVARD CARNOT 31000 TOULOUSE, sur convocation faite par lettre simple adressée le 1^{er} février à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur EMMANUEL PINEAU, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Fabienne PINEAU est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 1.050 actions sur les 1.050 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2018,
- le rapport du président
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

EP

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 133 297,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	133 297,53 euros
A titre de dividendes	105.000,00 euros
Soit 100.00 € euros par action	

Le solde

28.297,53 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 344.336,23 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 105.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30/09/2015 : Néant

Exercice clos le 30/09/2016 : Néant

Exercice clos le 30/09/2017 : 105.000,00 euros, soit 100.00 euros par titre, en totalité éligibles à l'abattement de 40 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.